



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada
Canada Place/Place du Canada
10th Floor/10e étage
9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3
Bid Fax: (418) 566-6167

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Canada Place / Place du Canada
10th Floor / 10e étage
9700 Jasper Ave / 9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3

Title - Sujet BPV Safety Inspections MB	
Solicitation No. - N° de l'invitation EW038-211683/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client Various EW038-211683	Date 2021-06-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWU-404-12054	
File No. - N° de dossier PWU-0-43208 (404)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Mountain Daylight Saving Time MDT on - le 2021-06-23 Heure Avancée des Rocheuses HAR	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Singh, Vinay	Buyer Id - Id de l'acheteur pwu404
Telephone No. - N° de téléphone (587) 341-8025 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 566-6167
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 004 vise à répondre aux questions suivantes :

Questions/Réponses :

1. **Question :**

À la page 37, dans la colonne « Quantité estimée », on fait mention d'environ 250 inspections. Si vous additionnez les feuilles d'inventaire fournies, il y a 394 éléments qui nécessitent tous des inspections internes et externes, ce qui représente donc 788 inspections. Pouvez-vous nous dire combien d'éléments nous devons inspecter, et si ces inspections sont internes et externes pour tous les éléments? L'inventaire varie selon le type d'éléments.

Réponse :

L'inventaire actif actuel compte 394 éléments. Chaque élément doit faire l'objet d'inspections selon le barème détaillé dans le *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*. En général, cela comprend un examen externe par année plus un examen interne selon le barème (généralement de deux à cinq ans). Certains éléments ne nécessitent des inspections externes que tous les deux ans; il y a donc des éléments qui ne nécessitent pas d'inspection tous les ans. On ne peut fournir un nombre exact par année tant que l'inspecteur n'a pas confirmé le type d'équipement sur place. Le nombre de 250 inspections serait fondé sur une estimation prudente. Une estimation plus précise serait d'environ 350 inspections par année, dont environ 30 % seraient à la fois internes et externes. Cela est assujéti à la confirmation du site.

2. **Question :**

Aux pages 37 et 38, Barème A – Année 1, Barème B – Année 2, Barème C – Année d'option 1, Barème D – Année d'option 2 : en quoi consistent les années d'option 1 et 2?

Réponse :

Veuillez consulter la modification 002, question 6, partie c.

3. **Question :**

Annexe D – Critères d'évaluation technique

Section 1.2 – Critères techniques cotés

Critère C1 – Connaissance et expérience

Dans cette section, on nous demande de fournir des exemples de services que nous avons offerts par le passé ainsi que de services que nous offrons actuellement à notre clientèle, et de donner des explications à ce sujet. En tant qu'organisation accréditée selon la norme NB-369 (Accreditation of Authorized Inspection Agencies [AIA]), nous sommes tenus de maintenir une stricte confidentialité concernant les activités et les biens de nos clients. Seriez-vous en mesure d'accepter une explication générale du travail effectué sans référence précise aux noms des clients, aux biens et aux détails pertinents?

Réponse :

Cette exigence vise à appuyer l'évaluation de l'expérience de travail du soumissionnaire dans la réalisation des types d'inspections exigées par le gouvernement du Canada. Si le soumissionnaire doit maintenir la confidentialité, il est acceptable de ne pas inclure de détails précis qui ne peuvent pas être divulgués. Toutefois, le soumissionnaire devra quand même fournir des exemples concrets du travail effectué qui témoigneront de son expérience de travail.

Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.

Fin de la modification